

Conseil école du 1^{er} Mars 2019– Relevé de conclusions

Début du conseil d'école : 18 H 03

Information : le compte-rendu du conseil d'école ne peut pas circuler sur Internet avec les noms des participants.

1 – Projets d'école et projets pédagogiques

Axe Ambition /insertion : Instauration d'un climat scolaire propice.

- **Accueil le vendredi 8 Mars 2019 de 17 h 30 à 19 h00 des familles qui souhaitent découvrir l'école Jules Verne.**

Présence des enseignants et ATSEM de la petite section ainsi que de la directrice et d'une enseignante d'élémentaire.

Les associations de parents d'élèves sont invitées à se joindre à nous si elles le souhaitent/le peuvent).

– Suite au permis Internet (35 élèves de CM2 ont eu leur permis, les 3 absents vont pouvoir le passer prochainement), il y a eu des débats liés à la pratique personnelle des élèves . L'école a pris contact avec la brigade d'intervention de délinquance juvénile pour qu'une intervention intitulée “ l'Internet et ses risques “ à destination des parents soit proposée à Mauves. La commune s'associe à cette opération.

La salle du Vallon accueillera donc le lundi 29 avril, à 20 h 00, toutes les familles intéressées par cette conférence .

– Le DDEN explique qu'il existe un espace départemental “ LUNE” qui accompagne dans l'apprentissage du numérique.

– Le Permis piétons a été obtenu par tous les élèves de CE1

Conseil des élèves :

voici les points à travailler suite aux demandes des délégués.

- les règles existantes, votées lors des derniers conseils des élèves : lesquelles doit on remettre à l'ordre du jour. Qui s'occupe de les diffuser? Sous quelle forme?

- les relations filles /garçons : comment faire évoluer les comportements durant la récréation?

- les enfants isolés : comment gérer cette situation ? Quelles solutions ?

Axe : Ambition /réussite : garantir à chaque élève sa propre réussite

– Mise en place des ateliers langage PS/MS et GS : aide des parents 1 mercredi sur 2 et les vendredis (45 minutes). Travail autour du lexique, syntaxe, enrichissement de la phrase, phonologie grâce à des ateliers jeux constitués de 4 à 6 élèves. Il s'agit de s'adapter aux besoins.

Axe : Ambition /solidarité:

– journée sensibilisation au handicap à travers le handisport : jeudi 8 Mars Intervention à l'école. Mise en situation. Participation des élèves de la GS au CM2. Présence d'un athlète qui a été médaillé aux jeux paralympiques.

Classes de découverte : 4 classes partent à Guidel, près de Lorient. Les classes de GS, CE1, CE2 et CM1/CM2 sont concernées par ce voyage qui se déroulera du 27 Mai au 29 Mai 2019. Le thème est “contes et légendes”. Le coût du voyage est de 180 euros.

L'amicale Laïque a participé à hauteur de 40 euros pour chaque enfant et contribue à faire baisser le coût de moitié pour le deuxième participant de la même famille.

La participation de la commune est de 20 euros par enfant. La municipalité rappelle que les parents peuvent solliciter le CCAS.

2- Evaluations CP

Elles ont eu lieu la semaine du 28 janvier au 1er février.

Il n'y avait qu'un seul livret cette fois-ci : 1 en français et 1 en mathématiques.

Les exercices étaient plus courts.

L'évaluation individuelle a été réalisée en trois étapes, sur le temps des APC avec l'aide des autres collègues enseignants.

Pour cette période, seules les familles pour lesquelles il y a un besoin spécifique seront rencontrées.

Point de la commune

Projet restauration

La commune travaille avec un programmiste qui envisage tous les possibles sur tous les espaces en fonction des besoins. Fin 2019, cette personne aura terminé son état des lieux : travail de concertations avec les différents acteurs qui gravitent dans et autour de l'école (enseignants, parents, animateurs...). La commune part sur une liaison froide avec Restoria pour des questions d'espace/locaux. La capacité d'accueil de la nouvelle structure serait de 330 élèves, elle serait sous forme de self. Une nouvelle laverie et un réaménagement des locaux est à l'étude.

Travail sur la sécurité de l'école

2 projets à l'étude pour la mise en place d'alarme spécifique au PPMS (Plan de mise en sécurité) : actuellement l'école utilise une corne de brume pour l'alerte.

*Balise Athéna possédée par chaque enseignant pour déclencher l'alarme sonore et lumineuse. La société écoute ce qui se passe : un message est renvoyé vers les enseignants, la gendarmerie et la Mairie.

* & dispositif Fider

Un budget sera à l'étude l'année prochaine ainsi qu'une formation des enseignants

Actions de parentalité

Actions menées par le service enfance jeunesse en lien avec l'école autour de la parentalité : conférences, ateliers parents /enfants.

La CAF est sollicitée.

Questions des parents d'élèves

APE Jules Verne ABC

1- Est-ce que la commune peut demander aux architectes avec lesquels elle est en lien, de chiffrer un projet de restauration scolaire qui prévoirait une cuisine sur place ?

Ce n'est pas possible car cela ne nécessite pas la même installation et pas le même volume.

Confère point : projet restauration.

2 – Comment se passe le temps d'accueil des enfants qui prennent le car entre 16h15 et 16 h45 ?

Deux animatrices encadrent les enfants dans le hall de l'école Jules Verne. Ils sont en moyenne 30 à prendre le car. Ils sont parfois en récréation avec les enfants du périscolaire. Ils gardent leur gilet jaune.

Le DDEN demande si la Mairie peut prévoir des goûters pour ceux qui en n'ont pas ?

La Mairie ne veut pas prendre cette habitude.

3 – A la demande des familles, le conseil d'école peut-il voter à bulletin secret , s'il est pour ou contre un retour à la semaine des 4 jours ?

L'article 12 (Modalités de délibération) du règlement intérieur du conseil d'école stipule : « Le conseil vote à bulletin secret à la demande d'un de ses membres. »

En ce qui concerne « les rythmes scolaires », le sujet n'est plus dans le calendrier (souvent décembre, sous réserve du nouveau calendrier).

Le conseil peut voter pour donner une position officielle. Une demande de dérogation est à envoyer au DASEN mais c'est ensuite le DASEN qui tranche si pas de consensus.

FCPE

1- Quelles sont les mesures mises en place pour favoriser l'égalité entre les garçons et les filles ? Les

enseignants ont-ils pu bénéficier d'une formation spécifique sur ce sujet ?

Ce sujet est actuellement à l'ordre du jour du conseil des élèves. Nous ferons un retour lors du prochain conseil d'école de leur travail et propositions.

- 2- Serait-il possible de réfléchir à la mise en place d'un temps dédié aux questions des parents et de la municipalité pour que chacun puisse avoir un espace de paroles constructif et suffisant ?

La durée de référence du conseil est de 2 heures. C'est une réunion institutionnelle. Le temps restant après la présentation du travail de l'école peut être partagé équitablement entre les 3 parties.

Le conseil décide de mettre 2 points ou 2 questions par partie représentée (Municipalité et association de parents d'élèves). Les questions éludées pourraient être reprises lors du prochain conseil d'école.

- 3- Nous souhaiterions savoir si la municipalité a avancé sa réflexion quant à la future cantine ?

Réponse reportée précédemment.

Fin du Conseil d'école : 20 h05
